

**OUVERTURE DE BUREAU SECONDAIRE 2019
SOCIETE D'AVOCATS - SIEGE SOCIAL EXTERIEUR**

Règlement à joindre à votre dossier d'inscription

Dénomination.....

1) Frais de Gestion de dossier 200, 00 Euros

2) Cotisation ordinaire fixe 533,00 Euros

3) Cotisation Solidarité..... 12 ,00 Euros

TOTAL..... 745,00 Euros

Règlement par chèque libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

Payé le :

par CCP - Chèque bancaire sur :

N° du chèque :

Signature

Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

176 rue de Créqui – CS 33517 – 69422 Lyon Cedex 03 – Tél. +33(0)4 72 60 60 00 – Fax +33 (0)4 72 60 60 46 –
www.barreaulyon.com